

Résidences autonomie "oubliées" des mesures de soutien: Olivier Véran interpellé

Article 29/04/2021

Sept organisations du champ du grand âge demandent au ministre des solidarités et de la santé et à la ministre déléguée chargée de l'autonomie d'appliquer aux résidences autonomie les mesures salariales du Ségur de la santé et une compensation des surcoûts et pertes de recettes liés à la crise sanitaire.

Des résidences autonomie "régulièrement oubliées des mesures prises par l'Etat et les départements, en matière salariale comme économique".

C'est ce que déplorent les présidents de l'Association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA), de la Fédération nationale des directeurs d'établissements et services pour personnes âgées (Fnadepa), la Fédération nationale avenir et qualité de vie des personnes âgées (Fnaqpa), la Mutualité Française, l'Union nationale interfédérale des oeuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux (Uniopss), du Syndicat national des établissements et résidences privées pour personnes âgées (Synerpa) et par la présidente de la Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés solidaires (Fehap), dans un courrier daté du 27 avril et adressé à Olivier Véran et Brigitte Bourguignon.

S'ils "saluent les différentes mesures de soutien aux professionnels et structures pour personnes âgées", notamment aux Ehpad, ils regrettent que les résidences autonomie n'en aient pas vu la couleur.

Ces 2.300 structures accueillent 110.000 personnes âgées, "avec une moyenne d'âge avoisinant celle des Ehpad et des ratios de personnels très faibles (7,5 ETP en moyenne)", décrivent les 7 organisations. "Elles contribuent activement à la prévention et sont pleinement intégrées aux filières gérontologiques."

Pourtant, "leurs professionnels sont exclus du Ségur de la santé", regrettent-elles. "Cette situation est incompréhensible et commence à engendrer des démissions et une difficulté accrue de recrutement, qui fragilisent ces structures et l'accompagnement des résidents."

Au sein des établissements "dans lesquels les professionnels sont mutualisés entre Ehpad et résidence autonomie, le climat social se dégrade, certains étant revalorisés, d'autres ne l'étant pas".

Pour "mettre fin à ce clivage" et "sécuriser ce vivier d'emplois indispensable", les organisations demandent l'extension des revalorisations salariales du Ségur de la santé aux 17.000 professionnels des résidences autonomie.

Pour "un mécanisme de tarification exceptionnelle"

De plus, "alors que ces derniers sont en première ligne depuis le début de l'épidémie, ils ne peuvent prétendre à la reconnaissance en maladies professionnelles des pathologies liées au Covid", ne figurant pas dans [le décret du 14 septembre 2020](#) instituant un nouveau tableau de maladie professionnelle pour les pathologies liées aux infections au Sars-CoV-2.

Les signataires appellent donc de leurs "voeux leur inclusion dans ce décret, en juste reconnaissance de leur engagement".

Par ailleurs, les résidences autonomie "subissent des difficultés économiques importantes liées à la crise sanitaire", ajoutent-ils. Ils citent des "recrutements et heures supplémentaires, achats d'équipements de protection individuelle", ou encore les "nouvelles entrées suspendues durant des mois entraînant une diminution du taux d'occupation".

Selon une enquête flash réalisée auprès des résidences autonomie, "près de la moitié va présenter un résultat déficitaire en 2020 (de 47.520 € en moyenne) en raison de pertes de recettes et de surcoûts, très majoritairement non compensés par les conseils départementaux (selon 77% des répondants)", détaillent les organisations.

"Compte tenu de leur modèle économique relativement précaire, elles s'inquiètent pour leur survie", alertent les signataires. Ils sollicitent donc "la mise en oeuvre d'un mécanisme de tarification exceptionnelle, en lien avec l'Assemblée des départements de France, pour les résidences autonomie en 2020 et 2021 afin de compenser les surcoûts et pertes de recettes liés au Covid".

Les signataires demandent aussi un rendez-vous avec les services des ministres "afin de pouvoir étudier ensemble les solutions à mettre en oeuvre pour soutenir les résidences autonomie et les professionnels qui y travaillent".

mlb/cbe/ab

Maryannick Le Bris